



Assemblée générale

Distr.
LIMITÉE

A/CONF.191/L.3
15 mai 2001

FRANÇAIS
Original : ANGLAIS

Troisième Conférence des Nations Unies
sur les pays les moins avancés
Bruxelles (Belgique), 14-20 mai 2001

Réunion parallèle

TABLE RONDE DE HAUT NIVEAU DE PARLEMENTAIRES

Résumé établi par le secrétariat de la Conférence

1. La Table ronde de haut niveau de parlementaires a concentré ses débats sur les moyens de promouvoir une "Action parlementaire à l'appui de la lutte contre la pauvreté" dans les parlements des pays du Nord et du Sud. Cette réunion s'est tenue à Bruxelles le 14 mai 2001, à l'occasion de la troisième Conférence des Nations Unies sur les pays les moins avancés. L'objectif était de promouvoir une action parlementaire et de concevoir un suivi parlementaire concret axé sur l'application pratique des engagements adoptés à la troisième Conférence sur les PMA.
2. En tant que réunion parallèle officielle organisée dans le cadre de la Conférence, la Table ronde a réuni 71 parlementaires, dont 47 de PMA; les autres parlementaires venaient d'autres pays en développement, de pays en transition et de pays industrialisés. La réunion a été organisée conjointement par le Parlement européen, l'Union interparlementaire (UIP) et la CNUCED, et y ont également assisté des organismes et institutions du système des Nations Unies, des délégations gouvernementales, des ONG et des représentants des médias et de la presse.

3. Les efforts déployés jusque-là par les PMA et leurs partenaires internationaux de développement pour éliminer la pauvreté et stimuler la croissance et le développement n'avaient pas été couronnés de succès. La mondialisation rapide, caractérisée par la libéralisation et le libre-échange et impulsée par le progrès technologique, notamment dans le domaine des technologies nouvelles et innovantes, avait souvent entraîné un élargissement de l'écart de revenu entre les PMA et les pays industrialisés.

4. La Conférence offrait l'occasion de concevoir une nouvelle approche et de relancer les efforts pour faire face aux principales difficultés. Le succès de ces efforts dépendrait fondamentalement de la volonté politique de la communauté internationale, y compris les gouvernements, les parlementaires et la société civile, d'appliquer le Programme d'action et d'en assurer le suivi aux niveaux national et international. Les parlementaires pouvaient jouer un rôle particulier d'"agents du changement" en engageant des mesures parlementaires appropriées, ainsi qu'en nouant des partenariats entre parlementaires du Nord et du Sud. Les participants à la Table ronde se sont concentrés sur des questions d'une importance particulière figurant à l'ordre du jour de la Conférence - produits de base, s'agissant plus particulièrement de l'agriculture; renforcement des capacités et nouvelles technologies au service du développement; et financement du développement, allègement de la dette et flux de capitaux. En outre, les questions, considérées comme intersectorielles, relatives aux liens entre parité entre les sexes et développement ont été intégrées dans la discussion des trois thèmes de fond.

5. Dans ses observations liminaires, M. Rubens Ricupero, Secrétaire général de la CNUCED, a souligné l'ampleur de la tâche que représentait le fait de s'attaquer aux problèmes des PMA. Il existait une large convergence d'opinions concernant les diagnostics et les remèdes, s'agissant notamment de la nécessité d'améliorer la gouvernance, d'alléger la dette, d'améliorer les termes de l'échange et d'accroître les investissements. Toutes ces mesures exigeaient une volonté politique et des ressources, que les acteurs au cœur du processus politique, à savoir les parlementaires, étaient le plus à même de susciter et de mobiliser. Le Coprésident de l'Assemblée parlementaire paritaire de l'Accord de partenariat entre le Groupe des États d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique et la Communauté européenne et ses États membres (ACP-UE) a déclaré que la présente Conférence, contrairement aux deux précédentes Conférences sur les PMA, devait adopter des mesures concrètes. Il a en particulier insisté sur la nécessité d'assurer l'éducation primaire pour tous, plus spécialement pour les filles, d'améliorer

sensiblement les termes de l'échange des PMA, ainsi que de protéger leurs producteurs de denrées alimentaires.

Produits de base, s'agissant plus particulièrement de l'agriculture

6. Le secteur agricole jouait un rôle central dans l'économie des PMA. De nombreux aspects de l'environnement commercial international qui entravaient les débouchés agricoles des PMA - ce qui privait ces pays de la possibilité de sortir par leurs propres efforts de la pauvreté - ont été mis en avant. Par exemple, dans des pays tels que le Niger et le Bangladesh, le secteur agricole représentait 38 % et 37 %, respectivement, du PIB, avec une proportion encore plus forte de la population tributaire de l'agriculture ou des activités s'y rapportant. Le secteur agricole resterait au cœur du processus de développement et, correctement mis en valeur, contribuerait beaucoup à l'atténuation de la pauvreté. Les participants n'ont toutefois pas cessé d'insister sur le fait que l'environnement commercial international continuait d'entraver les efforts des PMA, situation à laquelle il fallait remédier d'urgence.

7. Parmi les inéquités les plus pernicieuses de l'environnement commercial international ont été cités les tendances des prix, les subventions, les droits de douane et les contingents, ainsi que les conditions imposées par le FMI et la Banque mondiale en matière de prêts. Tous ces éléments combinés avaient créé des conditions extrêmement défavorables à l'économie agricole des PMA. Les parlementaires ont demandé que des mesures soient prises pour éliminer ces inéquités, afin de donner aux PMA de réelles chances de succès et leur permettre d'éliminer la pauvreté.

8. Les parlementaires ont notamment proposé la suppression du traitement inégal en matière de subventions (les pays du Nord dépensaient environ 1 milliard de dollars par jour en subventions agricoles, tandis que le FMI et la Banque mondiale refusaient des prêts aux pays en développement qui appliquaient un système de subventions). La récente initiative de l'Union européenne, "Tout sauf les armes", était certes la bienvenue, mais elle devait aller plus loin et englober des produits sensibles et plus importants, tels que le riz et le sucre. Au cours de leur débat, les parlementaires ont demandé une libéralisation égale du commerce, des mesures immédiates d'admission en franchise et hors contingent pour tous les produits, et le droit pour les PMA de protéger leurs producteurs de denrées alimentaires afin d'assurer la sécurité alimentaire. Ils ont également demandé aux pays du Comité d'aide au développement (CAD) de

l'OCDE de contribuer par un soutien politique et financier à la stabilisation des prix de produits de base (tels que le café) dont l'économie des PMA dépendait.

9. Il a été demandé aux participants, en leur qualité de parlementaires, d'établir des réseaux et de nouer des partenariats secteur public/secteur privé avec tout un ensemble d'acteurs, dont des ONG, la société civile, des entreprises, des organisations internationales, etc. Il leur a en outre été demandé d'influer sur le pouvoir exécutif dans leur pays. En raison de la position unique qu'ils occupaient, proches de leurs électeurs, et en tant que législateurs participant au processus politique, les parlementaires devaient agir avec l'urgence qu'imposait la situation actuelle des PMA.

Renforcement des capacités et utilisation des nouvelles technologies aux fins du développement

10. Il ressortait clairement des expériences faites récemment dans les pays en développement qu'il était possible, dans le contexte économique mondial aujourd'hui fondé sur les connaissances, de parvenir à un développement durable en renforçant les capacités technologiques, mais qu'il fallait pour cela lancer des initiatives stratégiques et disposer des moyens nécessaires pour les mettre en oeuvre. Cependant, l'écart entre les pays industrialisés et les pays les moins avancés risquait de se creuser encore plus si ces derniers ne pouvaient pas participer activement au renforcement et à l'application des connaissances et de la technologie.

11. Les efforts d'éducation et de renforcement des capacités étaient essentiels. La technologie était un moyen fondamental pour réduire la pauvreté, surtout si elle répondait aux besoins des pauvres et si les pays en développement eux-mêmes participaient activement au renforcement et à l'application des connaissances et de la technologie.

12. Cependant, les pays les moins avancés avaient généralement une infrastructure peu développée. S'ils ne pouvaient s'appuyer sur une infrastructure adéquate (routes, lignes téléphoniques, réseaux de communication, électricité, etc.), l'écart entre les pays industrialisés et les pays les moins avancés risquait de se creuser.

13. La faiblesse des niveaux technologiques et la rareté des ressources continuaient d'entraver le développement économique et social des pays les moins avancés. Ces pays étaient par exemple incapables de profiter pleinement de la révolution dans le domaine de l'information

parce que leurs infrastructures économiques étaient faibles et que les interconnexions étaient limitées. La "fracture numérique", parfois évoquée sous l'appellation "menace d'exclusion", était une réalité qui continuait de se traduire par une inégalité d'accès aux technologies de l'information et de la communication. Il convenait d'y remédier d'urgence. Il fallait appliquer des stratégies pour renforcer les interconnexions grâce à une concurrence qui conduirait à une diminution des prix, à un accroissement de la consommation et au développement des nouvelles technologies.

14. Les pays les moins avancés eux-mêmes pourraient entreprendre diverses actions, avec l'appui des parlementaires et l'assistance de la communauté internationale, pour réduire l'écart sur le plan technologique. Il s'agirait par exemple d'assurer un enseignement de base universel, d'exploiter et d'adapter les connaissances grâce à la liberté des échanges, d'attirer les investissements directs étrangers, de créer des bases de connaissances au niveau national, notamment grâce à la recherche-développement, et de tirer parti des nouvelles technologies de l'information et de la communication. Pour y arriver, il fallait procéder à des transformations institutionnelles et disposer de ressources humaines et financières suffisantes.

15. Tous les parlementaires avaient un rôle à jouer aux niveaux national et international. Au niveau national, ils pouvaient contribuer à mieux faire comprendre l'importance de l'éducation, l'accent étant mis en particulier sur les jeunes et les filles. Ils pouvaient souligner la nécessité de renforcer davantage les infrastructures et de disposer de structures administratives saines qui favoriseraient le développement. Au niveau international, les alliances entre parlementaires de différents pays permettaient de mobiliser un appui international plus efficace aux efforts des pays les moins avancés. Il fallait tout spécialement s'attacher à faire participer les femmes à ces efforts parce que, dans les sociétés "fondées sur les connaissances", l'intégration des femmes était nécessaire pour veiller à ce qu'il soit tiré parti de toutes les compétences de toutes les ressources afin de répondre aux aspirations de tous au développement.

Financement du développement, allègement de la dette et apports de capitaux

16. Les niveaux élevés de la dette et du service de la dette continuaient d'entraîner des ponctions sur les ressources limitées des pays les moins avancés. Manquant de moyens pour financer le développement, n'attirant pas suffisamment d'investissements directs étrangers et ne

disposant que d'une faible capacité d'emprunt sur les marchés internationaux, les pays les moins avancés restaient fortement tributaires de l'aide publique au développement (APD).

17. Les pays donateurs ne devraient pas invoquer l'allégement de la dette comme prétexte pour réduire l'aide au développement parce que, dans les pays où les indicateurs économiques et sociaux étaient médiocres, cette aide était essentielle pour le bien-être de la population ainsi que pour le futur développement économique. Sans allégement de la dette - son annulation serait encore mieux - accompagné d'une aide effective au développement, l'endettement ne pourrait qu'augmenter à nouveau. Sur la question spécifique de la dette extérieure, des appels avaient été lancés pour élargir et renforcer l'allégement de celle-ci. Certains parlementaires avaient proposé d'axer l'attention sur la récupération et le rapatriement des fonds illicites détenus sur des comptes à l'étranger et sur le refus de rembourser des prêts contractés de manière illégale ou irresponsable.

18. Le moyen le plus efficace de sortir du "piège de l'endettement" consistait manifestement à mener une politique effective de développement, arrêtée conjointement par les divers partenaires de développement. C'était pour les parlementaires, tant des pays en développement que des pays développés, une tâche particulièrement exaltante que de rechercher des solutions novatrices pour alléger la dette. Les parlementaires étaient à nouveau appelés à exercer une influence sur le pouvoir exécutif, s'agissant en particulier de ratifier des accords de financement du développement et d'approuver la politique et la législation en matière d'investissements.

19. Au niveau international, ces solutions pourraient être orientées vers l'accroissement du rôle des investissements directs étrangers dans les pays les moins avancés. Au niveau national, il était essentiel d'appliquer des mesures permettant de mobiliser les ressources intérieures. Sur le plan de la coopération internationale, il fallait adopter une nouvelle orientation en ce qui concerne le rôle de l'aide publique au développement et la façon dont elle pouvait compléter les mesures de coopération en faveur du renforcement des capacités. Par suite des importants besoins en investissements des pays les moins avancés, il fallait mettre en oeuvre des mesures pour appuyer les stratégies nationales d'élimination de la pauvreté. On pouvait par exemple encourager les mécanismes de financement novateurs tels que les programmes de microcrédits et d'autres mesures visant à fournir des services financiers aux pauvres, notamment par l'octroi aux femmes

de moyens de participer davantage à la vie économique grâce à une amélioration de l'accès aux crédits, et établir un cadre législatif et réglementaire approprié.

20. Les parlementaires partout dans le monde étaient invités à coopérer pour encourager une augmentation de l'aide publique au développement et des dons pour alléger la dette des pays les moins avancés. Ils étaient aussi invités à utiliser le Plan d'action de la troisième Conférence des Nations unies sur les pays les moins avancés et les préparatifs de la prochaine conférence sur le financement du développement pour amener les différents acteurs du développement, notamment les banques de développement, les gouvernements et la société civile, à encourager les initiatives communes.
